

UTILISATION DES TIMBRES AU TYPE MERSON POUR LES SURTAXES AÉRIENNES : 1919-1935

Jacques **RENAUD**

CONFÉRENCE DU 4 FÉVRIER 2012

Les premières surtaxes aériennes en France furent créées le 10 décembre 1919. Elles dépendaient du poids des correspondances et des distances à parcourir.

Après la Première Guerre mondiale, les pilotes formés furent engagés dans différentes compagnies aériennes qui exploitèrent des lignes pour le transport des passagers, du fret et du courrier. Au début des exploitations, les surtaxes aériennes étaient très élevées puis diminuèrent sensiblement pour des raisons commerciales.

Les documents aériens les plus intéressants sont en principe les plus anciens, d'échelons de poids élevés et qui ont parcouru de longues distances. Les timbres au type Merson, dessinés par Olivier Merson et gravés par Auguste Thévenin, ont été utilisés de 1919 à 1935 pour acquitter les taxes de poste aérienne.



Paris – Bruxelles le 10 août 1920, distribuée le même jour. Lettre recommandée expès par avion.
Tarif 1,80 F (lettre pour l'étranger 0,25 + expès 0,30 + recommandation 0,50 + surtaxe aérienne 0,75).



Paris – Londres le 28 avril 1920, distribuée le même jour. Lettre par avion du deuxième échelon du poids.
Tarif 6,40 F (lettre pour l'étranger 0,40 + surtaxe aérienne $3 \times 2 = 6$).



Paris – Prague le 9 février 1921, distribuée le 11.
Lettre par avion au tarif de 5,25 F (lettre pour l'étranger 0,25 + surtaxe aérienne 5).



Paris – Santiago du Chili le 21 mars 1929, distribuée le 4 avril.
Lettre recommandée par avion destinée à Carlos Ibañez del Campo, président de la République.
Tarif 39 F (lettre pour l'étranger 1,50 + recommandation 1,50 + surtaxe aérienne 9 x 4 = 36).



Paris – Beyrouth le 13 septembre 1929, distribuée le 16.
Lettre par avion au tarif de 15,75 F (lettre pour l'étranger du deuxième échelon 0,75 + surtaxe
aérienne 5 x 3 = 15).